

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

Fédérateur de connaissances
pour éclairer l'action en santé
et en sécurité du travail

Production

Service des communications et des relations publiques, IRSST

Coordination

Patricia Labelle

Révision linguistique

Claire Thivierge

Design graphique

Marc Rodrigue

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN 978-2-89797-313-1 (imprimé)

ISBN 978-2-89797-314-8 (PDF)

© Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, 2025

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce document : *Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (2025)*, Montréal, QC: IRSST.

505, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H3A 3C2

Téléphone : 514 288-1551

publications@irsst.qc.ca

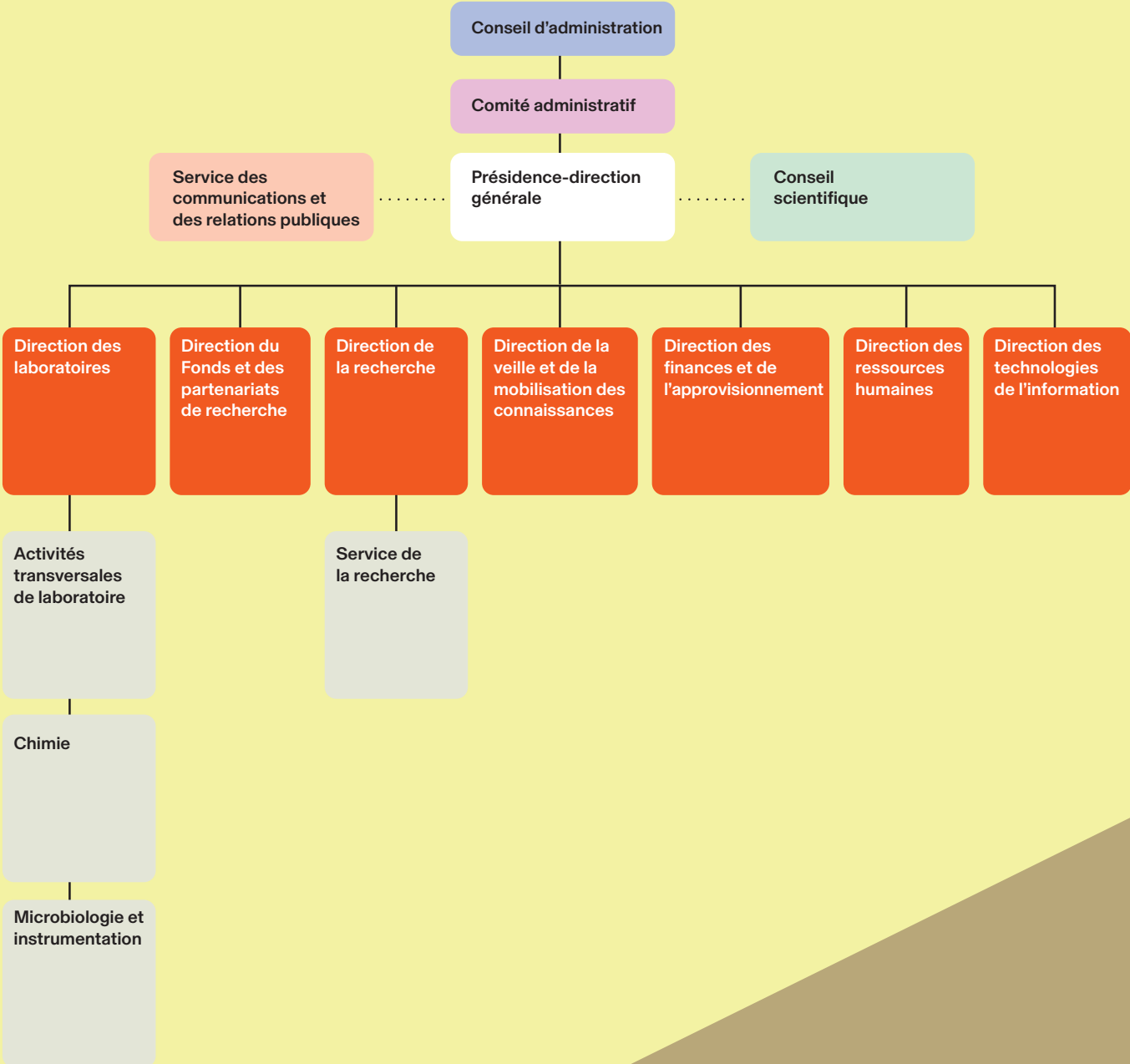
www.irsst.qc.ca

Organigramme, statut et gouvernance

L'IRSST contribue à la santé et à la sécurité des travailleuses et travailleurs par la recherche, l'expertise de ses laboratoires, ainsi que la diffusion et le transfert des connaissances, et ce, dans une perspective de prévention et de retour durables au travail.



Organigramme



Statut

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'IRSST est un organisme de recherche scientifique reconnu pour l'expertise de son personnel et la qualité de ses travaux.

L'Institut est une société sans but lucratif dont le conseil d'administration compte un nombre égal de représentantes et représentants d'employeurs et de travailleuses et travailleurs. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) lui fournit la majeure partie de son financement, à même les cotisations qu'elle perçoit des employeurs. De plus, l'IRSST est reconnu depuis 1982 comme organisme de bienfaisance enregistré.

Gouvernance

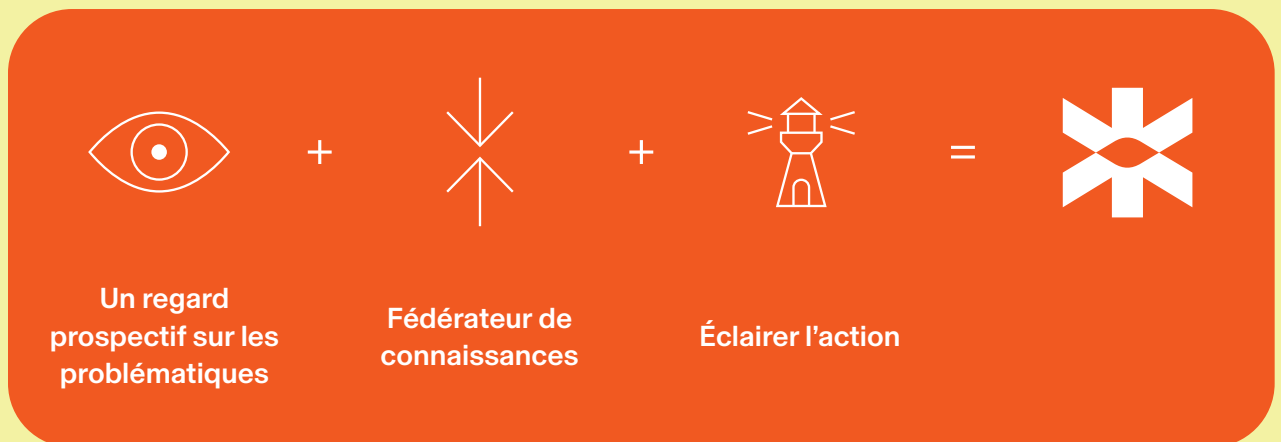
Le conseil d'administration

Organisme à but non lucratif et organisme de bienfaisance enregistré, l'Institut est un organisme paritaire ayant comme fonction la recherche en santé et sécurité du travail. La présidente, la vice-présidente, sept représentantes et représentants des employeurs et sept représentantes et représentants des travailleuses et travailleurs, qui composent également le conseil d'administration de la CNESST, forment son conseil d'administration (CA), qui détermine l'orientation, le cadre de développement et le financement de l'Institut.

Le conseil scientifique

Assemblée tripartite consultative, le conseil scientifique (CS) réunit quatre personnes représentant les employeurs, quatre autres représentant les travailleuses et travailleurs, et six membres de la communauté scientifique et technique. Sous la présidence de la présidente-directrice générale de l'Institut, son rôle consiste à donner son avis sur les orientations générales et budgétaires de l'organisation, sur la détermination de ses priorités de recherche, programmes et projets d'études, ainsi que sur l'attribution de ses bourses et de ses politiques relatives à la conduite de ses activités scientifiques.

Identité visuelle



La signature visuelle de l'Institut présente une image moderne, cohérente avec ses valeurs et ses orientations. Cette identité repose sur un symbole fort, porteur d'une grande signification. Le graphisme met de l'avant le regard prospectif que l'Institut porte sur les problématiques de santé et de sécurité du travail (SST) tout en soulignant sa façon de fédérer les connaissances et les acteurs du milieu en un mode collaboratif pour éclairer l'action en SST. Le choix de sa teinte n'est d'ailleurs pas anodin : orange, la couleur de la prévention.



Mission, vision et valeurs



Mission

Dans l'esprit de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) et de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP), la mission de l'IRSST est de :

Contribuer à la santé et à la sécurité des travailleuses et travailleurs par la recherche, l'expertise de ses laboratoires, ainsi que par la diffusion et le transfert des connaissances, et ce, dans une perspective de prévention et de retour durables au travail.



Vision

Chef de file de l'avancement et de la mobilisation des connaissances scientifiques et techniques en santé et en sécurité du travail, nous sommes reconnus sur les scènes nationale et internationale pour la qualité et la pertinence de nos réalisations.

Présente et influente auprès de nos partenaires en SST et dans l'espace public, notre expertise éclaire l'action visant à améliorer la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs québécois.

Espace de collaboration, de créativité et d'innovation, nous offrons un environnement de travail sain et exemplaire qui soutient l'initiative et la reconnaissance des réalisations individuelles et collectives.

Valeurs

Fiers de notre mission et engagés à réaliser notre vision, nous incarnons les valeurs suivantes :

Excellence comme fondement de la crédibilité et du leadership de l'IRSST ;

Agilité pour anticiper et répondre aux besoins et aux problématiques émergentes ;

Ouverture pour s'enrichir de la diversité des personnes, des idées et des disciplines ;

Intégrité et transparence au cœur de nos travaux, de nos échanges et de nos actions.



Les quatre leviers



Organisation unique en son genre, l'IRSST cumule les fonctions de centre de recherche, de fonds subventionnaire, de laboratoires ainsi que de centre de liaison et de transfert de connaissances. Il profite des synergies entre ces divers leviers pour réaliser pleinement sa mission et maximiser ses retombées.

1. La recherche

L'IRSST est un organisme de recherche reconnu pour l'expertise de son personnel scientifique. Il contribue à l'avancement des connaissances en santé et en sécurité du travail avec la réalisation d'expertises et d'études, puis avec la publication des résultats de ces travaux. Les recherches de l'IRSST se concentrent sur trois axes : 1) la prévention des atteintes à l'intégrité physique et psychique des travailleurs et travailleuses, 2) la réadaptation, le retour et le maintien en emploi, et 3) la surveillance et la prospection des données en santé et en sécurité du travail.

Pour répondre aux besoins en SST de tous les milieux de travail, des grandes entreprises aux très petites, l'IRSST favorise la recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire, soutient des approches méthodologiques variées et encourage le développement ainsi que l'utilisation d'approches multifactorielles et multiniveaux. Son personnel scientifique spécialisé appartient à différentes disciplines, notamment l'ergonomie, la kinanthropologie, la biomécanique, l'hygiène industrielle, la physique, la chimie, la biologie, la microbiologie, la toxicologie, l'épidémiologie, le génie, l'anthropologie, la démographie, la psychologie, la gestion et l'économie.

Les travaux de recherche que l'Institut mène ou finance peuvent avoir une visée appliquée ou fondamentale, toutefois, tous les travaux de recherche sont orientés par les besoins de connaissances en SST des milieux de travail.

Afin d'accomplir sa mission, l'IRSST s'est doté d'axes et de thèmes de recherche, auxquels s'allient une capacité interne importante en fait de connaissances, d'expertises et d'infrastructures, ainsi qu'une conjoncture favorable à l'établissement de collaborations avec des partenaires scientifiques, financiers ou des milieux de travail.



2. Le Fonds et les partenariats de recherche

L'IRSST joue un rôle essentiel dans la création et le maintien d'une communauté de recherche en santé et en sécurité du travail au Québec. Il offre des programmes de subvention réguliers et des concours spéciaux. L'Institut finance des études dans les domaines prioritaires en SST. De plus, il favorise la complémentarité de ses propres ressources scientifiques avec celles des collèges, des universités et d'autres centres de recherche pour ainsi bâtir des collaborations multidisciplinaires.

En plus du soutien qu'il accorde aux chercheuses et chercheurs établis, l'Institut joue aussi un rôle majeur sur le plan de la formation de la relève. Il offre en effet un programme de bourses d'études supérieures et de formation postdoctorale qui, à lui seul, constitue un important vivier de jeunes expertes et experts et de scientifiques prometteurs.



3. Les laboratoires

Les laboratoires de l'IRSST se distinguent avec le savoir-faire et l'expertise de leur personnel. Ils disposent de plusieurs certifications nationales et internationales témoignant de la qualité de leurs travaux. Ils répondent aux demandes d'expertises et d'analyses environnementales, microbiologiques et toxicologiques en plus d'offrir l'étalonnage, la maintenance et la location de divers équipements d'échantillonnage et de mesure à l'ensemble des milieux de travail et de ses partenaires, dont la CNESST, le réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) et les associations sectorielles paritaires (ASP).

Le personnel des laboratoires surveille les évolutions réglementaires et les révisions de normes en plus de participer aux recherches en cours. Il assure en permanence une veille des enjeux émergents pour poursuivre le développement, l'optimisation et la validation de méthodes d'analyse, d'essai et d'échantillonnage répondant aux besoins des milieux de travail.

Les laboratoires de l'IRSST contribuent activement à la recherche en SST.



4. La diffusion, la veille et la mobilisation des connaissances

L'Institut rend les connaissances scientifiques accessibles, compréhensibles et utilisables, tant pour ses partenaires que pour les milieux de travail.

À l'IRSST, la mobilisation des connaissances (MdC) constitue un processus dynamique interactif, porté par le paritarisme, visant à répondre aux besoins de connaissances en santé et en sécurité du travail (SST) qu'il a identifiés ou que ses partenaires ont exprimés.

Sous la responsabilité des conseillères et conseillers en MdC, ce processus implique l'engagement et la participation des parties prenantes, soit les scientifiques, la CNESST, les ASP, les représentantes et représentants des travailleuses et travailleurs et celles et ceux des employeurs, les ordres professionnels, les associations professionnelles et autres.

Le centre de documentation de l'IRSST, avec la collaboration de différents professionnels et professionnelles ainsi que de chercheuses et chercheurs, assure une veille systématique des thématiques en santé et en sécurité du travail.

La diffusion des résultats de cette veille vise à soutenir les travaux et la prise de décision tout en offrant aux personnes actives dans le milieu de la SST un accès aux nouvelles connaissances.

La transmission des savoirs fait partie intégrante des priorités organisationnelles de l'IRSST. Cela signifie que, loin de se limiter à la diffusion destinée à la communauté scientifique, l'Institut fait un pas de plus pour que les résultats de ses travaux soient accessibles, compréhensibles et utilisables par ses partenaires et par les milieux de travail. Il fait également des approches vers le grand public en utilisant de multiples canaux de transmission, dont la radio, la télévision, les journaux et des plateformes numériques.



Pour en savoir plus

Toutes les publications sont téléchargeables gratuitement sur le dépôt institutionnel de l'IRSST, PhareSST.

L'*InfoIRSST* informe ses abonnées et abonnés des plus récentes publications, des études en cours et des nouvelles importantes concernant la recherche.

Pour de l'information grand public, abonnez-vous au site dédié au magazine *Prévention au travail*, publié conjointement avec la CNESST.

Suivez également notre série balado *La SST expliquée*, sur votre plateforme d'écoute préférée.